

Le **Centre Communal d'action social** de la commune intervient dans l'aide auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles en difficultés, ainsi qu'à l'organisation des activités sociales (repas des anciens, concours de belote, etc...) en liaisons avec les institutions publiques et privés.

Les membres du C.C.A.S

☞ Les élus : Me Monique Joubert Laurencin, Me Gandy Catherine, Me Druenes Sandrine (Trésorière), Mr Cormy Marc, Mr Giraud Alain, Mr Gallot Jean-Michel (secrétaire)

☞ Les bénévoles : Me Desgranges Katia, Me Boyat Eliane, Mr Guichard Laurent (Président de l'amicale des œuvres sociales), M. Buiret-Montagy Luc.

Les manifestations :

☞ 14 décembre 2019

Le C.C.A.S a organisé son traditionnel repas destiné aux aînés de la commune, 40 convives ont répondu présents à l'invitation. Une journée placée sous le signe de tradition et de convivialité, comme il est de coutume, les membres du C.C.A.S ne sont relayés au fil de la journée pour assurer le service et le bon fonctionnement.

Au cours du repas il a été procédé à une animation « le Petit Bac » une activité ludique, faisant appel à la mémoire, celle-ci a eu une bonne implication de l'ensemble de l'assemblée.

Les personnes de la commune hospitalisées se sont vues remettre un colis.

Le CCAS tient à remercier le traiteur Monsieur Renébon de Reyssouze et la boulangerie Chevalier également de Reyssouze pour la préparation de ce repas qui fût très apprécié des convives.



☞ 10 février 2019

Le traditionnel tournoi de belote a eu lieu le dimanche 10 février 2019, le premier prix a été remporté par Michel Côte et Serge Taton.



Nous vous donnons rendez-vous, nombreux, pour le **prochain tournoi le 2 février 2020**, prix des cartes : 12 € la doublette et 7 € l'assiette Anglaise.